Image not found or type unknown

Calomnie à la formation association renouveau pour herboristerie

Par **ARH**, le **25/10/2011** à **14:45**

Bonjour,
Comment procéder pour faire cesser la calomnie à l'égard d'une formation à distance qui n'est nullement "arnaqueuse" et qui, avec les élèves sérieux, milite pour la reconnaissance de ce métier d'herboriste ? voir
sites.google.com/site/devenirherboriste/

Par **pat76**, le **25/10/2011** à **15:56**

Bonjour

Si vous estimez que des propos que vous qualifiez de calomnieux vous portent préjudice, soit vous faites une main courante au commisssariat ou à la gendarmerie, ou vous déposez plainte auprès du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve la ou les personnes qui emettent les propos.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés